



Nos programmes pour quatre ans

Sommaire

1. Éditorial
2. Le Mai-68 d'Élie Kagan
1968-2008 :
retour aux sources
3. « Calames »,
un outil de
valorisation
des archives
4. *Gazeta Żydowska*
(1940-1942)
5. Les fonds de la BDIC
sur l'ex-Yougoslavie
6. La charte
documentaire
de la BDIC
8. Fabrication de
la source orale
en histoire
contemporaine

Comme tous les établissements d'enseignement supérieur, la BDIC présente à ses tutelles ses programmes de travail pour les quatre années à venir. Le contrat 2009-2012 a pour objectif de renforcer la BDIC dans sa mission de pôle de référence en histoire contemporaine. En cette première décennie du XXI^e siècle, la BDIC doit s'appuyer sur les collections rassemblées depuis plus de 90 ans afin de les faire connaître largement à un public international, mais elle doit aussi prendre le tournant stratégique qui l'ancrera profondément dans le siècle en cours.

Il s'agit de continuer à enrichir les points forts de ses collections sur le XX^e siècle, de suivre les thématiques anciennes dans leurs prolongements actuels mais aussi de développer des axes correspondant aux nouveaux enjeux internationaux. Cela consistera à recentrer les collections sur les thématiques sur lesquelles la BDIC est sans comparaison, mais aussi de rendre la BDIC davantage en phase avec le monde présent, en développant notamment une documentation en langues arabe et hébreu. Une charte documentaire a été élaborée et des partenariats conclus ou en cours de concrétisation avec d'autres bibliothèques.

Un plan de conservation de ses fonds patrimoniaux est présenté. La BDIC achèvera la numérisation de ses catalogues manuels, d'autant plus nécessaire qu'elle est souvent seule à posséder en France nombre de documents. Elle poursuivra la constitution, déjà bien avancée, d'une bibliothèque numérique, et des parcours thématiques seront présentés en ligne.

La BDIC continuera à collecter et traiter des archives privées, nouvelles sources pour l'histoire contemporaine, et à assurer l'initiation à la recherche documentaire des étudiants de master et doctorat. Elle entend aussi développer son rôle de coordination de la recherche sur le monde contemporain, mission qui lui a été confiée dans le cadre d'une Structure fédérative.

Ce contrat doit permettre à la BDIC de préparer la construction d'une première phase de nouveau bâtiment, telle que le prévoit l'inscription de crédits dans l'actuel Contrat de projet État-Région. Il lui faut notamment préparer la mise en accès direct de collections récentes de référence en histoire contemporaine, afin de les rendre accessibles aux chercheurs mais aussi aux publics variés que la Nouvelle BDIC pourra mieux desservir (lycéens, professionnels en formation permanente, membres d'associations ou de comités d'entreprises, etc.).

Cette ouverture vers d'autres publics continuera, dès à présent, à se faire par les activités

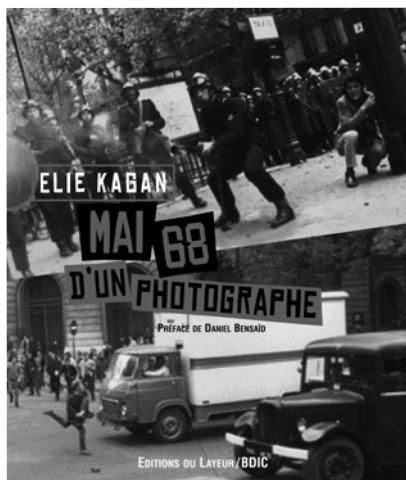
de médiation pédagogique et culturelle qu'elle organise pour répondre à des besoins : formations dispensées aux enseignants des académies de la région parisienne et à leurs élèves ainsi qu'aux diverses collectivités demandeuses ; contribution à des modules d'enseignement professionnalisants ; et, bien sûr, présentation d'expositions thématiques, organisation de conférences-débats et de cycles de films historiques, pour œuvrer à la diffusion de l'information scientifique.

Le dôme des Invalides
et l'exposition
« Amours, guerres
et sexualité »,
MHC-BDIC,
sept.-déc. 2007
(Photo Jean-Claude
Mouton)

Geneviève Dreyfus-Armand



Le Mai-68 d'Élie Kagan



À l'occasion des quarante ans de mai 1968, les éditions du Labyrinthe ont choisi de mettre en lumière le travail d'Élie Kagan, témoin privilégié plutôt qu'acteur direct de ces événements. En ce mois d'avril 2008 sort donc en librairie, en partenariat avec la BDIC, sous le titre *Mai 68 d'un photographe*, un album des photographies réalisées en mai/juin 1968 par Élie Kagan, dont certains clichés furent exposés, de son vivant et en sa présence, dès 1988 par le Musée d'histoire contemporaine-BDIC.

Dans cet ouvrage, une centaine de photographies légendées, présentées à la lumière d'une préface de Daniel Bensaid et d'une mise en perspective rédigée par les responsables du fonds, permettent d'appréhender mai 1968 quasiment au jour le jour, et en particulier le

mai 68 étudiant, avec ses lieux symboliques (Nanterre et la Sorbonne en tête) et ses leaders charismatiques (Daniel Cohn-Bendit, Jacques Sauvageot, Alain Geismar, Alain Krivine, etc.). Expression de la vision d'un « reporter engagé », ces clichés sont donc non seulement l'occasion pour le lecteur, plus ou moins éclairé, de se remémorer le déroulement exact de ces événements, mais également de se rendre compte d'éléments peut-être moins mis en avant aujourd'hui, en constatant, par exemple, la violence des affrontements entre policiers et étudiants ou la vigueur des slogans contestataires.

Cet album offre donc l'opportunité et ce, pour la première fois, d'une présentation relativement complète et sans nul doute révélatrice du Mai-1968 d'Élie Kagan.

www.mai-68.fr 1968-2008 : retour aux sources

Le CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) s'est proposé de mener le recensement systématique des publications et manifestations de toutes sortes qui marquent le 40^e anniversaire de Mai-68. Le site www.mai-68.fr est divisé en plusieurs rubriques qui tout au long de l'année seront régulièrement mises à jour (agenda, annuaire, médias, bibliographie). Une chronologie rappelle le déroulé des mois de mai et juin 1968, et servira de base à une première exposition virtuelle de photographies et autres documents d'époque.

Une rubrique spécifique sera bientôt consacrée aux ressources documentaires sur Mai-68 (fonds d'archives, tracts, affiches, journaux, etc.), détenues notamment par plusieurs membres du CODHOS. L'association *Mémoires de 68* avait en son temps publié, avec la BDIC, un précieux répertoire de ressources (*Mémoires de 68. Guide des sources d'une histoire à faire*, Lagrasse, Verdier, 1993) ; le CODHOS aimerait désormais le compléter, conformément à sa mission de valorisation du patrimoine des luttes sociales.



L'Atelier « Programmation de manifestations culturelles » s'adresse aux étudiants en 3^e année de licence du département Arts du Spectacle de Paris-X ; il est organisé par la BDIC et ce département. Cette année, ces étudiants ont conçu, en mars-avril, un festival de neuf films documentaires et une fiction, tous sélectionnés à partir du catalogue « Années 68 » de la BDIC. Ils sont passés du visionnage au choix des films, de la recherche d'intervenants à la négociation des droits de projection et de la conception de supports de communication à la diffusion de l'événement. Le réseau constitué autour de Marguerite Chabrol, responsable de ce TD, avec nos collègues de la Bibliothèque universitaire et le Service des Affaires culturelles de Paris-X, et l'appui de la ville de Nanterre, a permis la réalisation de ce cycle de projections-débats, accompagné d'une brochure collective et de l'exposition des photographies de Jean Pottier. Restera pour 2008 le souvenir d'une collaboration fructueuse.

Matériaux pour l'histoire de notre temps, revue de la BDIC et de l'association des amis de la BDIC

Dernier numéro :

Ordre et Désordre asiatiques,
n° 88, octobre-décembre 2007.

BDIC – Librairie

6, Allée de l'Université
92001 Nanterre Cedex

Contact :

marcelle.denhez@bdic.fr

Tél. : 01 40 97 79 02

Fax : 01 47 21 40 22



Directrice de la publication :
Geneviève Dreyfus-Armand

Rédactrice en chef : Anne-Marie Pavillard

Ont collaboré à ce numéro :

Bassirou Barry, Aude Benzerga-Monjot,
Alexandra Gottely, Camille Jove, Laure Lacroix,
Odette Martinez, Jean-Claude Mouton,
Claire Niemkoff, Rosa Olmos,
Jean-Jacques Petit, Yves Tomić, Franck Veyron

Conception graphique :  design
Impression : Imprimerie V. Suin

ISSN 1295-9154

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION
INTERNATIONALE CONTEMPORAINE
6, allée de l'Université
92001 Nanterre Cedex
(la BDIC est sur le campus de l'Université
de Paris-X Nanterre)

MUSÉE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE - BDIC
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle 75007 Paris

Internet : <http://www.bdic.fr>

Email : courrier@bdic.fr

Calames

Un outil de valorisation des archives

Les archives et les manuscrits constituent un patrimoine précieux et discret des bibliothèques d'enseignement supérieur. Pour certaines bibliothèques de recherche, comme la BDIC, ce patrimoine représente une part importante des collections et de l'activité de communication.

En dehors des archives de l'émigration russe et des fonds d'Amérique latine, qui ont une histoire particulière, la plupart des archives de la BDIC proviennent d'associations, de mouvements politiques ou de personnalités françaises. Ces documents, par définition uniques et irremplaçables, méritent d'être connus et mis en valeur au bénéfice des chercheurs et d'un public plus large. Si bien que la BDIC a fait le pari de rejoindre le projet « Calames¹ ».

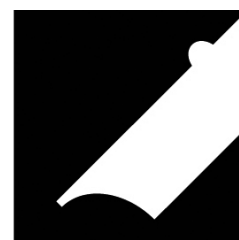
Un catalogue vivant

Développé par l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES), Calames est le catalogue des archives et des manuscrits des bibliothèques universitaires françaises, mais aussi de grands établissements nationaux (Institut de France, Muséum d'histoire naturelle, etc.) et de plusieurs bibliothèques de recherche. C'est un catalogue vivant, qui s'enrichira avec les nouvelles acquisitions et le travail de description effectué par les bibliothèques. L'essentiel des notices actuelles de Calames provient de deux sources antérieures : le *Répertoire national des manuscrits littéraires français du XX^e siècle* (Palme) et le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*.

Actuellement sous format Word ou PDF, nos inventaires de fonds d'archives ou de manuscrits seront consultables sur le site, <http://www.calames.abes.fr/>, en format structuré (EAD²) à compter de mai 2008. Chacune des notices sera indexée par les moteurs de recherche généralistes, qui permettront de rebondir au cœur même des inventaires, et pas seulement sur la page d'accueil de Calames. Ainsi, en cherchant sur Google ou un autre moteur, on aura la chance de tomber sur telle notice descriptive d'une lettre de Daniel Guérin ou sur une notice comme « Recueil. Archives de l'ADIR³ ».

Les moteurs de recherche fédérée pourront interroger Calames de manière structurée. Ce sera notamment le cas du nouveau portail que la BDIC mettra en place à l'automne 2008. Chaque bibliothèque de Calames, chaque notice ou chaque entrée d'index peut devenir un point d'entrée de Calames.

Bassirou Barry
en collaboration avec l'ABES



calames

Les fonctionnalités avancées

Actuellement, Calames offre plusieurs « fonctionnalités avancées ».

► **Filtres *a posteriori* pour affiner la liste des résultats.** Si le lecteur n'utilise pas les différents critères de la recherche avancée, il peut le faire *a posteriori*, en utilisant ces filtres (ou facettes) pour réduire progressivement la liste des résultats. Ainsi, le lecteur peut commencer par une recherche large sur « France », obtenir des centaines de résultats, puis restreindre ce nombre en utilisant la facette « Établissement », puis la facette « Provenance », puis la facette « Langue ». À chaque étape, il est sûr d'obtenir au moins un résultat.

► **Navigaison dans l'arborescence des inventaires.** Les catalogues de manuscrits ou d'archives sont des structures de données arborescentes. Les explorer revient à parcourir un arbre, comme on parcourt l'arborescence des dossiers d'un ordinateur. Dans Calames, ces arbres contiennent des milliers d'éléments, parfois situés sur un même niveau. En effet, dans notre contexte, une arborescence EAD ne reflète pas un fonds particulier, mais la totalité de la collection d'une bibliothèque. Il a donc fallu trouver des solutions d'affichage qui conviennent à cet énorme corpus hiérarchique.

► **Affichage des notices à géométrie variable.** Quand on affiche le détail d'une notice, on peut aussi être intéressé par les sous-notices qui décrivent un sous-fonds, un dossier ou un folio. Dans Calames, c'est le lecteur qui compose sa page, en décidant de la quantité d'informations qu'il souhaite voir imprimée ou affichée à l'écran.

► **Des URL⁴ pour mémoriser les requêtes ou les notices.** Au lieu de gérer un panier de requêtes et de résultats et de forcer le lecteur à s'authentifier, Calames ne s'appuie que sur l'un des principes élémentaires du web : les URL (hyperliens). Chaque requête et chaque notice sont associées à une URL durable (pas encore pérenne) que l'on peut garder en favori, citer dans un document, etc.

► **Nuage de mots-clés.** Un nuage de mots-clés donne à voir une liste de termes selon deux dimensions : l'ordre alphabétique et le nombre d'occurrences. Pour chaque bibliothèque, Calames propose le nuage des sujets et le nuage des personnes citées, ce qui esquisse une vue d'ensemble sur les manuscrits de cette bibliothèque.

Extrait de : Yann Nicolas et alii, « Calames (1), le catalogue », *Arabesques*, n° 48, octobre-décembre 2007.

¹ Calames : Catalogue en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieur.

² Encoded Archival Description.

³ ADIR : Association nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance.

⁴ Uniform Resource Locator, littéralement « localisateur uniforme de ressource ».

Gazeta Żydowska¹ (1940 - 1942)

Les paradoxes d'un journal nazi destiné aux Juifs polonais.

Dès septembre 1939, l'occupant allemand, désireux de maîtriser totalement la circulation de l'information, créa à Cracovie l'Abteilung für Volksaufklärung und Propaganda², seule structure ayant la capacité légale à éditer des organes de presse³. Des titres « contrôlés » parurent dès octobre 1939, d'abord en polonais puis en allemand. Deux autres titres à destination des minorités seront publiés quelques mois plus tard. Il s'agit de *Krakiwskie Wisti* pour les Ukrainiens et de *Gazeta Żydowska* pour les Juifs.

Un contenu au service d'une illusion

Le premier numéro de *Gazeta Żydowska* parut à Cracovie le 23 juillet 1940. Son édition, bi-hebdomadaire, prit fin à l'été 1942. Un article introductif : « Nas Żydów polskich spotkał wszystkich ten sam los⁴ » qui présentait tous les Juifs comme « égaux » en occultant les écarts de rang social laissait présager que le déni de réalité serait la caractéristique du journal. Une rubrique particulière « Wiadomości z Palestyny⁵ » renseignait sur les événements en terre d'Israël et présentait l'émigration comme une action qui, s'accordant avec les vues de l'occupant, était parfaitement réalisable. Il y avait aussi une rubrique consacrée aux enfants et aux adolescents ainsi qu'une rubrique « humour ». Le but de l'occupant était de créer l'illusion qu'il existait un contrat clair et cohérent entre les communautés juives et les autorités du Gouvernement général.

Les Allemands savaient cependant qu'un simple vecteur de propagande serait méprisé du lectorat juif, déjà peu réceptif à la presse « aux ordres » en langue polonaise. C'est pourquoi *Gazeta Żydowska* se devait d'apporter des informations utiles à la vie quotidienne. Lorsque l'expulsion des Juifs de Cracovie fut ordonnée, le journal rendit compte de tous

les détails de l'évacuation dans ses premiers numéros. Ainsi, tous les mouvements de population – avec l'état de l'emploi et l'état sanitaire⁶ qui en résultaient – faisaient l'objet d'articles dans le journal. Des poèmes d'Abraham Goldfaden et des textes de Freud, Bergson ou Théodore Herzl ont également alimenté les pages littéraires. Au milieu des articles anonymes ou paraphés de pseudonymes, ces noms ont été malgré eux – et ce n'est pas le moindre des paradoxes – les rares signatures véridiques.

Deux mondes séparés par une ligne infranchissable

Le journal clandestin du BUND⁷ *Biuletyn* et les *Chroniques*⁸ d'Emanuel Ringelblum sont des sources incontournables pour se faire une idée de la réception de *Gazeta Żydowska*. On peut lire dans le *Biuletyn* de juillet 1940 : « D'après ce qu'annonce la presse allemande, une presse juive va paraître ces jours-ci, avec l'autorisation des Allemands. Nous ne savons pas encore en quelle langue – peut-être en hébreu comme sur les enseignes juives... ». Surpris par cette initiative purement allemande, les Juifs qualifièrent le journal de « szmatwiec⁹ ». Ils y avaient cependant recours pour y puiser une information nécessaire à la vie quotidienne. Il était important

pour les rédacteurs de la presse clandestine de dénoncer, à travers l'exemple de la *Gazeta Żydowska*, cette illusion de vie « normale » que s'efforçait de créer l'occupant nazi. On peut ainsi lire dans le *Biuletyn* de septembre 1940 : « La souffrance des masses juives est inégalée et il est donc ridicule d'écrire dans le "Journal juif" des chants de louanges aux Allemands. On peut certes tenter de tromper et de désorienter la masse juive. C'est ainsi qu'on écrit des articles sur l'émigration, sur le Brésil et sur Saint-Domingue... ».

Il était également important, pour les militants passés à la clandestinité, d'attaquer sans équivoque les dignitaires des Judenräte¹⁰ auxquels le « Journal juif » officiel offrait une tribune. Loués à longueur d'articles dans les pages de la *Gazeta Żydowska*, les membres des Conseils juifs faisaient l'objet de critiques virulentes dans la presse clandestine pour leur incapacité à lutter contre la misère dans les ghettos. *Biuletyn* poursuit : « Les malheurs des Juifs finiront lorsque prendra fin le régime de la schlague hitlérienne et que disparaîtront avec lui les "Juifs utiles". [...] Le projet des nazis concernant les Juifs de Pologne est clair et cynique : les déraciner totalement. »

Camille Jove

Gazeta Żydowska est consultable à la BDIC sur microfilm (cote Mfm P 362).



¹ *Gazeta Żydowska* : *Le Journal juif*.

² Le « Service d'information du peuple et de propagande » est une structure d'administration civile dans le cadre du Gouvernement général.

³ Tous les journaux polonais furent interdits au moment de l'invasion par la Wehrmacht. L'occupant communiquait des informations à la population par le biais d'affiches ou de haut-parleurs.

⁴ « Nous, Juifs de Pologne, partageons tous le même sort ».

⁵ « Les nouvelles de Palestine ».

⁶ Le journal donnait des informations pratiques sur le marché du travail et les conditions d'accès aux hôpitaux notamment.

⁷ L'Union générale des travailleurs juifs militant pour le socialisme.

⁸ *Ksowim* [Chroniques du ghetto de Varsovie] / Emanuel Ringelblum.

⁹ « Torchon » : le mot est employé par les Polonais pour qualifier la presse « aux ordres » publiée par l'occupant.

¹⁰ Les « Conseils Juifs » sont présents dans chaque ville. Composés de personnalités de la communauté, les Conseils sont chargés d'administrer les ghettos sous l'autorité des forces d'occupation.

Les fonds de la BDIC sur l'ex-Yougoslavie

L'indépendance du Kosovo (Kosova en albanais) a été proclamée par l'Assemblée de l'ancienne province serbe le 17 février 2008.

Après le référendum sur l'indépendance de la République du Monténégro, organisé en mai 2006, il devrait s'agir de la dernière phase du processus de désintégration de la Yougoslavie, quand bien même des incertitudes pèsent sur l'avenir de la Macédoine où la minorité albanaise pourrait être tentée de se détacher du territoire macédonien. Par ailleurs, les risques sont limités de voir la province de Voïvodine et la région du Sandjak de Novi Pazar, territoires de Serbie, s'orienter vers une voie indépendantiste.

Les collections suivent les évolutions politiques

Fondée en 1917, la BDIC est contemporaine de la création du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le 1^{er} décembre 1918. Cet État sera rebaptisé Royaume de Yougoslavie en 1929. Démantelée en avril 1941, la Yougoslavie sera établie sur des bases fédérales par les communistes pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les collections de la bibliothèque suivent donc les évolutions politiques et les conflits armés qui ont touché ces régions (les guerres balkaniques de 1912-1913, les deux guerres mondiales, la guerre de dissolution yougoslave de 1991-1995 et 1998-1999). Depuis 1945, la part de documentation en langues slaves du sud s'est beaucoup accrue par rapport à la période antérieure. La Yougoslavie communiste a été largement couverte entre 1945 et 1990.

Le processus de désintégration de la Yougoslavie a particulièrement bien été décrit par des sociologues américains et anglais : Steven L. Burg (*Conflict and cohesion in socialist Yugoslavia : political decision making since 1966*, 1983), Lenard Cohen (*Political cohesion*

La célébration du 600^e anniversaire de la bataille de Kosovo Polje, *Politika*, 29 juin 1989.

and federalisms in Yugoslavia, 1962-1991, 1992). L'ouvrage du sociologue yougoslave Laslo Sekelj apporte une analyse pointue de la crise de la fédération yougoslave : *Yugoslavia : the process of disintegration* (1993). Tout comme l'étude de Dejan Jović parue en Serbie et en Croatie : *Jugoslavija, država koja je odumrla : uspon, kriza i pad Kordeljeve Jugoslavije, 1974-1990* (2003). À côté de ces analyses universitaires sur le système politique yougoslave et les mécanismes de la désintégration du pays, la BDIC a acquis de nombreux mémoires écrits par des acteurs politiques locaux : Janez Drnovšek (*Moja resnica : Jugoslavija 1989 - Slovenija 1991, 1996*), Stipe Mesić (*Kako je srušena Jugoslavija : politički memoari, 1994* ; traduit en anglais sous le titre : *The demise of Yugoslavia : a political memoir*, 2004), Borisav Jović (*Poslednji dani SFRJ*, 1996), Ivan Stambolić (*Put u bespuće*, 1995), etc.

Les guerres de dissolution yougoslave (Slovénie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Serbie et Macédoine) ont constitué



l'un des principaux axes thématiques des acquisitions sur cette région de l'Europe. Les conflits armés ont été couverts sous leurs multiples aspects : opérations militaires,

L'analyse du processus de désintégration de la Yougoslavie

aspects stratégiques, idéologies nationales et projets politiques des parties impliquées, l'intervention de la « communauté internationale », les crimes de guerre et la justice internationale, la question de la paix, de la reconstruction et de la réconciliation. De nombreux ouvrages de témoignages, en particulier sur la guerre en Bosnie-Herzégovine, ont été collectés. La transition démocratique dans les pays issus de l'ex-Yougoslavie constitue également un thème d'acquisition significatif en particulier dans les langues slaves du sud et en anglais, les ouvrages en français étant plutôt rares sur la question.

La BDIC propose à ses lecteurs, dans son annuaire de ressources, deux bases de données permettant d'accéder aux articles de la presse de Serbie et de Bosnie-Herzégovine : *Medijska dokumentacija* (depuis 2003) et *Infobiro digitalni arhiv* (plusieurs années d'archives, variables en fonction des titres). La bibliothèque possède par ailleurs de nombreux périodiques couvrant parfois plusieurs décennies : les quotidiens *Politika* et *Danas* de Belgrade, le quotidien *Vjesnik* de Zagreb, les quotidiens *Oslobodjenje* et *Dnevni avaz* de Sarajevo, le quotidien *Nezavisne novine* de Banja Luka, etc. Elle a également complété ses collections en faisant l'acquisition d'une version numérisée du principal quotidien serbe, *Politika*, pour la période de 1904 à 1941, mais aussi pour la période de 1987 à 2000 correspondant à la domination politique de Slobodan Milošević.

Yves Tomić

La charte documentaire de la BDIC

Dans la perspective du contrat quadriennal 2009-2012 la BDIC a rédigé sa charte documentaire, explicitant et justifiant les grands choix qui guideront sa politique d'acquisition de monographies, périodiques, documents audiovisuels, archives commercialisées et ressources électroniques dans les années à venir.

Nous présentons ici les grandes lignes de ce document dont l'intégralité pourra prochainement être consultée en ligne. Il s'accompagne par ailleurs d'un plan de développement des collections détaillant les problématiques spécifiques aux différentes langues d'acquisition.

La BDIC : ses missions, ses caractéristiques historiques

Dès sa fondation en 1917 la BDIC a reçu mission de poursuivre la collecte de tous les types de documents, de constituer un corpus de sources de toutes origines, de faire connaître les fonds et d'en autoriser l'accès à toute personne justifiant du besoin de le consulter. Son statut de CADIST¹ en



fait la bibliothèque de référence au niveau national sur la thématique « Relations internationales et monde contemporain », avec une mission patrimoniale de conservation, le devoir de mettre rapidement ses collections à la disposition du public et une mission de tête de réseau des bibliothèques concernées par la thématique.

La BDIC a développé ses collections dans la plupart des langues européennes. Elle a dès les origines constitué ses fonds dans une perspective interdisciplinaire, renforcée par

l'influence de l'école des Annales. Le contexte historique de sa création explique probablement l'intérêt qu'elle a développé pour les extrêmes du spectre politique.

Présentation et discussion du cadre thématique

L'intitulé du CADIST « Relations internationales et monde contemporain » peut paraître sujet à des interprétations plus ou moins larges ou restrictives entre la thématique des relations internationales et l'histoire générale du monde depuis le XX^e siècle. Sans prétendre résoudre totalement cette ambiguïté, on peut s'efforcer d'organiser le cadre thématique développé par l'établissement en plusieurs « cercles » définis par leur rapport plus ou moins direct aux relations internationales et

percevoir un fil conducteur les reliant entre eux, la couverture documentaire des « tensions politiques » :

- ▶ les thématiques centrales : les deux guerres mondiales, les conflits armés, les génocides, l'histoire des relations internationales
- ▶ les thématiques directement liées : migrations volontaires ou forcées, histoire coloniale et décolonisation, minorités, droits de l'homme
- ▶ les thématiques plus éloignées : idéologies, mouvements politiques

et sociaux, vie politique intérieure des États. Ces thématiques moins spécifiques à la BDIC y sont principalement représentées dans la mesure où elles sont en rapport avec des tensions susceptibles de déboucher sur des conflits violents ou des bouleversements politiques. Les phénomènes économiques, sociologiques et culturels susceptibles d'influer sur ces développements politiques sont également couverts. La BDIC a par ailleurs assuré une couverture linguistique spécifique de ces thématiques.



L'élaboration de la politique documentaire

Cette élaboration repose sur la prise en compte d'une multiplicité de facteurs : disciplines scientifiques, publics, collections existantes, problématiques des évolutions politiques, carte documentaire nationale et régionale. Les acquéreurs achètent de préférence à partir des recensions scientifiques, qui offrent un panorama des tendances de la recherche en histoire et sciences politiques et sociales et une évaluation élaborée de la valeur scientifique des documents. Ils veillent à maintenir un équilibre entre les différents courants, sans négliger l'acquisition de sources primaires. La prise en compte de l'utilisateur rencontre un certain nombre d'obstacles dus à des spécificités de l'établissement : mission patrimoniale, augmentation de la proportion d'étudiants dans sa fréquentation, extrême dispersion de son lectorat potentiel notamment.

Les lignes de force des collections existantes ont été présentées dans le numéro 15 (septembre 2006) de ce journal. En résumé, l'analyse quantitative de la répartition des thématiques géographiques dans les collections a fait apparaître un contraste extrême entre l'Europe (ex-URSS incluse), qui représente environ 80 % des entrées, et le reste du monde. L'Europe de l'Est représente quant à elle environ 37 % du total. Les thématiques les plus centrales constituent environ 50 % des entrées des fichiers nationaux – partie du

¹ CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique.

catalogue méthodique sur fiches –, le reste se répartissant entre les aspects économiques, sociaux et culturels.

Les évolutions politiques des dernières décennies confrontent la BDIC à plusieurs difficultés. Ses thématiques traditionnelles, ancrées dans le XX^e siècle, doivent bien sûr continuer à faire l'objet d'une veille documentaire assidue, tandis que se développent des enjeux politiques nouveaux et que les conflits et les risques se déplacent et parfois changent de nature. De nouvelles zones de conflit apparaissent dans des aires dont la BDIC n'a jamais couvert les langues. Par ailleurs, dans quelle mesure la richesse de l'interdisciplinarité peut-elle être maintenue alors que l'offre documentaire explose et que de nouveaux champs prennent de l'importance dans les relations internationales (environnement, questions religieuses) ?

La BDIC doit aborder ces questions en se positionnant dans son environnement documentaire. Une réflexion commune a été menée avec la BULAC (Bibliothèque universitaire des langues et civilisations) en cours de constitution, les axes forts des deux bibliothèques ont été identifiés, une convention de coopération documentaire a été ratifiée par les deux établissements. Un travail de même nature est en cours avec la bibliothèque de Sciences-Po et avec celle de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine. Des complémentarités et des coopérations devraient pouvoir être formalisées avec le SCD de l'Université de Paris-X.

Décisions de politique documentaire

Ces décisions concernent la couverture documentaire dans ses aspects thématiques et linguistiques, la prise en compte de l'offre documentaire extérieure, un choix de thématiques fortes, le développement des partenariats, l'enrichissement du corpus de sources et de la documentation électronique.

Les enjeux politiques internationaux ont connu un déplacement dans les deux dernières décennies, dessinant un paysage très différent des confrontations du XX^e siècle. Cette nouvelle donne remet-elle en cause la pertinence des traditions d'acquisition de la BDIC pour poursuivre la couverture documentaire des relations internationales et des tensions politiques dans le siècle qui s'ouvre ? Si l'on s'éloigne de cette image globale pour observer un peu plus en détail les différentes thématiques, on constate que bien des continuités donnent à la BDIC une

légitimité certaine pour le développement de ses collections relatives au XX^e siècle.

Pour tenir compte de la carte documentaire des grandes bibliothèques de recherche présentes en Île-de-France et susceptibles de chevauchements avec ses collections, la BDIC doit cependant opérer un double recentrage linguistique et thématique. Du point de vue linguistique les langues autres que le français et l'anglais, et notamment les langues d'Europe centrale et orientale, doivent faire l'objet d'un développement proportionnel plus appuyé notamment dans les thématiques moins centrales pour la BDIC, couvertes par la bibliothèque de Sciences-Po qui acquiert principalement dans ces deux langues. D'un point de vue thématique, la BDIC devra se recentrer sur ses orientations fondamentales (conflits armés, relations internationales) dans les aires géographiques où ses collections sont les moins développées et où la BULAC assure une couverture efficace sur la vie politique intérieure et en sciences sociales, à savoir principalement l'Asie orientale, du Sud et du Sud Est. Pour une couverture efficace des développements actuels des relations internationales, la BDIC pourra difficilement se passer d'acquisitions en hébreu et en langue arabe, là encore limitées aux thématiques centrales de l'établissement et à la thématique géographique du bassin méditerranéen, dans un souci de complémentarité avec la BULAC.



Il semble par ailleurs nécessaire d'affirmer fortement les points d'excellence thématiques de la bibliothèque qui feront l'objet d'une veille documentaire systématique et approfondie : les deux guerres mondiales, les conflits armés et la sécurité internationale, les génocides, la guerre froide, les traitements politiques de la mémoire collective et de l'écriture de l'histoire. Outre les partenariats documentaires déjà évoqués, la BDIC s'efforcera de développer des partenariats intellectuels soutenus avec les centres de recherche en histoire contemporaine des universités, mais aussi au niveau national et international. Enfin l'établissement continuera à développer l'une de ses richesses essentielles, son corpus de sources pour la recherche : périodiques vivants et collections rétrospectives de périodiques, archives commercialisées, documentation électronique, toujours dans un souci de mutualisation et de coopération documentaire.

Jean-Jacques Petit
Photos Jean-Claude Mouton

La BDIC : 90 ans déjà !

Créée par le Parlement en 1917, la BDIC vient de passer le cap de ses quatre-vingt-dix ans. Afin de présenter le chemin parcouru depuis cette date fondatrice, elle a organisé, le 19 février dernier, une journée portes ouvertes.

Inédite dans la pratique de la BDIC, par tradition tournée vers la communauté académique, cette manifestation s'est volontairement inscrite dans une logique de décloisonnement institutionnel : sortir « hors les murs » universitaires pour aller à la rencontre de publics plus larges, aujourd'hui tout aussi attentifs que les chercheurs aux grandes questions que pose à la société contemporaine l'histoire du XX^e siècle.

Tout au long de cette journée, les visiteurs – étudiants, professeurs, Franciliens et aussi, très présents, les précieux relais d'information que constituent les bibliothécaires spécialisés, venus de la Région parisienne ou de province – se sont pressés pour assister aux présentations et démonstrations illustrant la richesse des fonds et la diversité des activités de valorisation historiographiques de la BDIC.

Sans prétendre en mesurer l'impact à terme, nous avons pu constater, grâce aux nombreux témoignages recueillis sur le vif, que l'implication des équipes a permis de faire de ce « ballon d'essai » un réel succès.

La BDIC tient, enfin, à remercier M. Pascal Binczak, président de l'Université de Paris-VIII, Mme Christiane Guillard, vice-présidente de l'Université de Paris-X Nanterre, chargée des systèmes d'information et des technologies éducatives et médiatrices, ainsi que M. Robert Frank, président de l'Association des amis de la BDIC et de la Structure fédérative de la BDIC Archives et histoire des relations internationales. Venus clôturer la journée, ils ont apporté leur soutien à une initiative visant à promouvoir le rayonnement des sciences humaines et sociales dans l'Ouest parisien.

Claire Niemkoff

Fabrication de la source orale en histoire contemporaine

De la théorie à la pratique

Longtemps oubliée par les plus grands historiens, n'étant pas considérée comme une source fiable et noble pour l'histoire, l'archive orale représente aujourd'hui l'une des sources les plus riches pour la recherche historique. Elle nous offre en effet la possibilité de « voir » l'histoire au travers d'angles jusqu'alors inédits. La force des images laisse transparaître la réalité d'une époque difficilement cernable au travers d'archives écrites. Certains témoins oubliés par la « grande histoire » retrouvent alors toute leur légitimité et sortent de l'ombre.

C'est dans cette perspective d'aborder et de comprendre toute la complexité de ce nouveau support que nous avons entamé ce séminaire. Ce dernier devait aboutir à la réalisation d'une archive orale filmée. Nous étions libres du choix de notre sujet et du témoin. Mon choix s'est porté sur la question du libre arbitre des prêtres au sein de l'Église catholique au cours de la Seconde Guerre mondiale. Je voulais m'interroger sur la difficulté de concilier opinion personnelle et fidélité envers le Vatican. Il me fallait donc trouver un prêtre qui avait vécu l'expérience de la guerre et des camps, et qui accepterait de témoigner sur le sujet. Pour cela j'ai contacté le directeur de la maison de retraite Marie-Thérèse à Paris.

Toutefois, j'ai très vite été confrontée à l'un des problèmes que l'on rencontre lorsque l'on cherche à collecter des témoignages, celui du refus. Sans doute ce refus pouvait-il s'expliquer par la crainte que je ne fasse un procès d'intention à l'Église et par la peur de faire revivre aux prêtres de douloureux souvenirs ? Mais une bénévole travaillant avec cette maison de retraite m'a permis de rencontrer le père Jean Kammerer, qui a accepté de témoigner. Ce dernier, né le 31 décembre 1918, fut ordonné prêtre

en juin 1943, il rentra alors en résistance et contribua à transporter des tracts ou journaux clandestins. Il fut arrêté pendant l'été 1944 et déporté à Dachau où il resta jusqu'à la libération, le 29 avril 1945.

Au cours de mes recherches, je réalisais qu'il avait écrit un ouvrage¹ relatant son parcours de prêtre et de déporté : source précieuse de renseignements. Après un premier contact, il s'avéra être un « habitué » du témoignage oral filmé. Je devais alors trouver un autre angle de vue. Lors de la préparation de ma grille d'entretien j'ai donc mis l'accent d'une part sur l'éventuelle dichotomie entre être humain et homme d'Église, d'autre part sur son sentiment face à l'absence de position claire du Vatican au cours de cette période. Durant l'entretien trois points furent soulevés : sa profonde déception à l'égard de Pie XII, sa position par rapport au pardon qui « n'est pas gratuit » et qui doit être « précédé par la justice des hommes » ; enfin sa foi, qui jamais ne faiblit tout au long de cette période, même après la tentative de déshumanisation des camps.

En conclusion de ce séminaire, j'ai la sensation que l'expérience a été plus qu'enrichissante pour moi en tant qu'étudiante en master 1. Car, pour la première fois, j'ai eu le sentiment non pas d'étudier l'histoire avec détachement, mais d'y avoir une place à part entière. Il a été possible de retranscrire l'émotion du témoin, ce qui n'aurait (sans doute) pas été réalisable au travers de l'écriture. J'ai eu le sentiment d'avoir contribué à « humaniser » et à matérialiser un chapitre de notre passé commun.

Aude Benzerga-Monjot



Un séminaire sur la fabrication et l'utilisation de la source orale en histoire contemporaine s'est tenu à la BDIC au premier semestre de l'année universitaire 2007-2008. Inscrit dans le parcours LMD du Département d'histoire de l'Université de Paris-X, conçu avec les enseignantes de ce dernier, Anne-Claude Ambroise-Rendu, Dzovinar Kévonian et Isabelle Lespinet-Moret, en partenariat avec le département recherche de la BDIC et en lien avec le service audiovisuel de celle-ci, ce séminaire a permis à des étudiants de master 1 d'articuler formation théorique et pratique. Il a ainsi associé des exposés sur la position de l'historien dans un conflit de témoignages ou sur la lecture critique de l'archive orale et des présentations sur l'élaboration de la grille d'entretien, les conditions d'indexation et d'exploitation de cette source. Ce séminaire a donné lieu à un atelier de création d'archives : les étudiants ont pu bénéficier des ressources techniques du service audiovisuel de la BDIC et ainsi filmer un témoignage.

Nous présentons ci-contre l'article de l'une d'entre eux qui expose le chemin qu'elle a parcouru jusqu'à la production du document audiovisuel qui sera indexé et conservé au service audiovisuel de la BDIC.

Odette Martinez
Responsable des activités
pédagogiques de la BDIC

¹ Jean Kammerer, *La Baraque des prêtres à Dachau*, Paris, Brepols, 1996